

AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE **LELEX****Nombre de membres**afférents au C.M : 08
en exercice : 08
qui ont pris part
à la délibération : 06**SEANCE du 04 avril 2024**

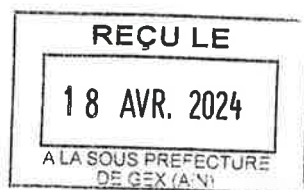
L'an deux mille vingt quatre, le 4 avril,
à 18h30, le conseil municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Roger GROSSIORD, Maire,

Date de convocation
27/03/2024**Etaient présents :**
LEVRIER Patrick Adjoint
GABRIEL-ROBEZ Delphine, MERMET Jacques, TREMBLAY Sacha,
GROSGURIN Jean-pierre.Date d'affichage
27/03/2024**Excusée :** GROSGURIN Laurence pouvoir à Patrick LEVRIER
Absent : PERONNET Gilles**Elue secrétaire de séance :** GABRIEL-ROBEZ Delphine**Objet : Vente de la parcelle A 207 à M. GROSGURIN Jean-Pierre, prix.**

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal 30 novembre 2023 il a été accepté de vendre à Monsieur Jean-Pierre GROSGURIN la parcelle A207 d'une surface de 1012 m² classée en zone Ap. Pour ce faire il convient de fixer un prix.

Il est proposé :

- 2.00 € le m² soit un montant total de 2024 €

**Le conseil ouï l'exposé du Maire
après en avoir délibéré par**POUR 06 CONTRE 00 ABSTENTION 00
(M. Jean-Pierre Grosгурin est sorti de la salle et n'a pris part au vote)**ACCEPTE** de vendre la parcelle A207 de 1012 m² à M. Jean-Pierre Grosгурin pour un montant de 2024 euros soit 2 euros le m².**DIT** que les frais de seront à la charge de l'acquéreur,**CHARGE** l'office notarial de Maître BERNARD à Valserhône de mener à bien cette opération**AUTORISE** le Maire ou l'un de ses adjoints à signer les pièces relatives à ce dossier.Le Maire
Roger GROSSIORD